

Comme la France, si Israël veut sortir du merdier actuel, il lui faudra se battre contre les juges

écrit par Edmond le Tigre | 20 mars 2020



Israel, sortir du merdier actuel : une Stratégie

.

1ère partie: la Trahison

Comme 70% de la population israélienne, comme les pères et les mères, les frères et les soeurs, les enfants, les fiancés et mariés, les amis et amies de ceux qui sont tombés sous les coups des terroristes, je hurle à la mort devant ce spectacle de Kahol Lavan qui s'incline et passe sous les fourches caudines de la liste arabe unie, sans le dire et tout en le disant à mots couverts.

.

C'est à hurler comme hurlent la famille Hadjadj et Elhaï Ben Ishai, deux familles durement touchées par le terrorisme et qui expriment leur écoeurement face à l'attitude de l'ancien ministre de la Défense Moshé Yaalon.

.

Nathan Meïr, l'époux de Daphna Meïr Hyed assassinée devant sa maison et sous les yeux de ses enfants à Otniel en janvier 2016, s'en est pris au député Bleu-Blanc pour avoir tourné casaque et approuvé sans scrupules le soutien de la Liste arabe unifiée.

Sur sa page Facebook il a écrit: «Jusqu'à présent, je ne me suis jamais exprimé sur le plan politique. Mais aujourd'hui, je ne peux plus me retenir. Un feu me dévore de l'intérieur. Moshé (Boguy) Yaalon, c'est lorsque vous étiez ministre de l'Intérieur qu'un terroriste a fait intrusion chez moi et a assassiné ma femme. Et maintenant, vous sollicitez un nouveau mandat en demandant le soutien de ceux qui encouragent et soutiennent le terroriste et de ceux qui font le 'V' de victoire vers nous, les victimes du terrorisme??? J'ai honte pour vous et du fait que vous soyez venu chez moi pour nous consoler. J'ai honte pour mes enfants qu'ils aient de tels responsables politiques!»

Un autre mari endeuillé, Guy Yehezkel a lui-aussi publié un texte virulent sous forme de poème envers Moshé Yaalon et tous ceux qui sont prêts à s'allier avec la clique des députés arabes. Son épouse. Kim Yehezkel-Levengrund avait été assassinée en octobre 2018 sur son lieu de travail, dans la zone industrielle de Barkan (Samarie).

Dans ce poème il demande aussi pardon à son épouse pour « la honte qui est en train de se produire » et estime qu'on l'assassine une seconde fois. Guy dit être en plein cauchemar dans lequel il voit des généraux franchir toutes les lignes rouges et faire équipe avec des assassins.

.

Par ailleurs plusieurs membres du parti Telem créé par Moshé Yaalon ont annoncé quitter la formation suite à la trahison des électeurs et des principes sur lesquels l'ancien

ministre de la Défense avait fondé ce parti. <https://lphinfo.com/famille-endeuillees-les-critiques-contre-moshe-yaalon-se-multiplient/>

Mais il y a pire encore: Moshé Yaalon a accordé une interview jeudi matin à la station de radio Galei Tsahal. Sur la question d'une collaboration avec la Liste arabe unifiée, l'ancien ministre de la Défense a fait un aveu qui résume l'état d'esprit qui guide les dirigeants de Bleu-Blanc: «*Entre trahir deux promesses de campagne nous avons décidé de trahir celle de ne pas nous reposer sur la Liste arabe et de maintenir celle de chasser Binyamin Netanyahu du pouvoir, qui est notre but prioritaire*)

<https://lphinfo.com/un-aveu-bien-triste-de-moshe-yaalon/>

.

Rappelons que **Moshe Yaalon** lorsqu'il était Ministre de la Défense accusa Elor Azaria AVANT toute enquête!

Il n'en est pas d'ailleurs à une trahison près puisqu'il envisageait l'abandon du Golan <https://www.ledevoir.com/monde/61406/le-chef-de-l-etat-major-israelien-envisage-un-retrait-du-golan> (14 août 2004) Si on l'avait écouté, on aurait soit Daesh soit l'Iran sur le Golan aujourd'hui

.

Passons à Benny Gantz: le jour où je le vis déclarer qu'il avait risqué la vie de ses soldats pour ne pas mettre en danger la vie de „civils“ palestiniens, j'eus un sursaut horrifié d'autant plus qu'il termina en disant „*And I am proud of it! I am proud of it*“ („Je suis fier de cela...“)

Aujourd'hui il négocie avec la liste arabe unie sans le dire tout en le disant mais en l'enrobant de sucre pour faire passer la pilule amère qu'il s'apprête à administrer aux

Israéliens.

Ainsi dans son discours il dit vouloir un gouvernement „**patriotique**“ afin de ne pas dire „**zioniste**“. Mais même cela est trop pour l'arabe israélien Ahmed Tibi: „Le député Ahmad Tibi a déjà donné un avant-goût de ce que serait un gouvernement qui dépendrait de la Liste arabe unifiée. Il a suffi d'un seul mot prononcé par le président de Bleu-Blanc lors de son discours à la résidence présidentielle après avoir reçu le mandat de former un gouvernement: « **Je souhaite former un gouvernement d'union nationale et patriotique**». Un mot qui n'a pas plu à Ahmad Tibi et qui l'a fait savoir à l'intéressé.”

<https://lphinfo.com/ahmad-tibi-critique-benny-gantz/>

Benny Gantz a ensuite indiqué qu'il était prêt à discuter d'un gouvernement d'urgence, mais a ajouté qu'il devrait inclure des éléments de tous les bords politiques, **ce qui laisse entendre qu'il insisterait sur l'inclusion de la Liste arabe unie.**

<https://fr.timesofisrael.com/gantz-appelle-a-un-gouvernement-dunion-rapide-et-netanyahu-a-negocier/>

Une telle hypocrisie donne envie de vomir...

Quant à Lieberman, je n'ai pas envie de perdre mon temps avec cet intrigant hargneux et-girouette qui est responsable d'un an de paralysie israélienne à cause de sa haine de Netanyahu

2ème Partie L'avertissement

S'il y a une chose que j'ai appris durant mes 34 années de Psychothérapeute, c'est qu'il est important pour le patient, parfois voire vital, de rechercher comment il ou elle a

contribué inconsciemment à sa situation.

Il ne s'agit en aucun cas de retourner la faute ou la culpabilité sur le patient! Tout le monde connaît l'histoire de la jeune fille violée qui s'entend dire que „ce n'est pas étonnant avec cette mini-jupe.“ Non il ne s'agit pas de cela!

Notre devoir est d'écouter, de faire preuve d'empathie et de compassion, d'aider à surmonter le choc et à guérir les peurs et les souffrances de notre patient. Mais une fois ce but atteint il est bon de l'aider à se poser la question: *„En quoi et comment ai-je contribué sans le vouloir et inconsciemment à l'existence de cette situation, quels signaux précurseurs n'ai-je pas remarqué ou bien ignoré? „Quelle est le regard que je porte sur le monde , sur la vie, sur les êtres humains qui me fait faire par exemple trop confiance dans des situations où un minimum d'esprit critique serait le bien venu“*

Encore une fois il ne s'agit surtout pas d'inciter la victime à faire son mea culpa, mais à l'aider à exercer son esprit critique afin de ne plus retomber dans de telles situations.

.

Ces précautions étant prises je désire analyser la ou les contributions de Netavahu à la situation actuelle. Nous avons après trois élections une situation de blocage où un parti est prêt à s'allier avec des Arabes israéliens qui ne reconnaissent pas appartenir à un Etat JUIF ET DÉMOCRATIQUE, l'État d'Israël alors que ceci est défini par la loi fondamentale de la Knesset du 12 Février 1958 (articles 7A, 15, 16 et 16A).

*„La Liste unie comprend plusieurs membres qui soutiennent le terrorisme contre Israël et sont **ouvertement attachés à la destruction d'Israël.**“*

Certains, comme Ahmad Tibi, ont régulièrement voyagé pour rencontrer les ennemis d'Israël, comme Assad en Syrie, afin de coordonner une **stratégie pour affaiblir et miner Israël** de l'intérieur... tout en siégeant au Parlement israélien. (J forum du 17 Mars 2020)

Si Netanyahu avait fait respecter la loi fondamentale de la Knesset, il n'y aurait même plus de députés arabes israéliens à la Knesset puisque cette loi exige **l'allégeance des députés à l'État juif et démocratique d'Israel.**

Or aucun premier Ministre n'a fait appliquer cette loi et Netanyahu non plus.

On me dira que si les députés arabes étaient exclus de la Knesset, la Cour Suprême exigerait leur réintégration. Illégalement car ces juges ne sont pas élus et se donnent le droit de contraindre des députés élus par le peuple. Le peuple est dépossédé de ses droits par la Cour Suprême ce qui revient à dire que la démocratie est bafouée en Israel.

La faute de Netanyahu est de ne pas avoir osé se battre contre la Cour Suprême en appelant au peuple par un référendum national.

3ème Partie: RENDRE LA PAROLE AU PEUPLE D'ISRAEL

De quoi s'agit-il? Il s'agit tout simplement de mettre fin aux attaques contre la démocratie en Israel.

Je m'explique:

1) UN COUP D'ÉTAT ANTI-DÉMOCRATIQUE: En 1992 le juge Aharon Barak fait passer une loi fondamentale concernant les droits de l'homme : „la loi fondamentale sur la dignité de l'homme et sa liberté“, en fonction de quoi la cour suprême peut

décider si une loi votée par la Knesset porte atteinte à la dignité humaine ou non.

Ce concept de dignité humaine étant un concept-accordéon sans limites définies, cela donne à la Cour Suprême NON-ÉLUE PAR LE PEUPLE des pouvoirs supérieurs à ceux du parlement ELU PAR LE PEUPLE. Dans la doctrine d'Aharon Barak, la légitimité et l'activité du pouvoir – exécutif ou législatif – sont entièrement soumises à la loi, que seuls les juges, ces “élites éclairées” (concept que le juge Barak a forgé et utilisé dans ses décisions à la Cour suprême), sont à même d'interpréter. A ce titre, les juges sont à ses yeux l'autorité suprême, devant laquelle doivent s'incliner tant les dirigeants élus du peuple que les législateurs. (a)

Ainsi Mordehai Kremnitzer, professeur de droit, souvent présenté comme un “constitutionnaliste de premier rang”, déclare : *“Seul un peuple stupide peut encore croire que M. Netanyahou doit demeurer à son poste”*. Le peuple est “stupide”, parce qu'il croit encore que les lois sont votées par la Knesset. Car ce qui compte, en définitive, à ses yeux, ce n'est pas le texte de loi voté par la Knesset, mais l'interprétation qu'en donnent les juges à la Cour suprême et le Procureur de l'Etat (**lesquels n'ont été élus par personne!**) (b)

Le pouvoir réel n'est donc plus exercé par „le peuple stupide” qui élit ses représentants mais par „les élites éclairées”, les juges, qui ont le droit de décider de tout. *„À mes yeux, le monde est rempli de lois. Tout comportement humain est soumis à une norme légale. la loi... Partout où il y a des êtres humains vivants, la loi est là. Il n'y a pas de domaines de la vie qui ne soient pas régis par la loi”* (c)

Cela correspond d'ailleurs à la mentalité d'Aharon Barak qui n'avait que dédain et mépris pour le peuple, incapable selon lui de juger en toute connaissance de cause la valeur de

telle ou telle loi.

Pire encore, la Cour suprême s'arroge le droit de violer les lois fondamentales d'Israël (d)

Ce que Aharon Barak a réussi, C'EST UN COUP D'ÉTAT JURIDIQUE **AU PROFIT DE JUGES NON-ÉLUS** QUI SE COOPTENT ENTRE EUX ET AU DÉTRIMENT DE PARLEMENTAIRES **ÉLUS PAR LE PEUPLE**. Il s'agit donc bien d'un coup d'État anti-démocratique: Dans l'État d'Israël d'aujourd'hui, la compétence exorbitante que s'est arrogée, sans fondement légal véritable, le procureur de l'État lui permet ainsi de faire tomber n'importe quel Premier ministre (e)

Aucun Premier Ministre, aucun Gouvernement, aucun Président de la Knesset n'a osé attaquer cette situation incroyable, toxique et anti-démocratique.

2) REVENIR À LA DÉMOCRATIE ET REDONNER LA PAROLE AU PEUPLE

Il est évident que les juges ne se laisseront pas dessaisir de leurs prérogatives exorbitantes et indues sans se battre. Ils seront appuyés en cela par tous les ennemis de la droite Israélienne , du Likud et de Netanyahu: La gauche Israelienne , les députés arabo-israéliens, les médias, les ennemis de Netanyahu, les „Humanistes“ de tout poil qui préfèrent protéger les terroristes plutôt que de protéger les citoyens.

Si vous doutez de ce que j'avance, je puis vous montrer ma collection de 382 exemples que j'ai collectés dans mes „Chroniques du masochisme israélien“. „Masochisme“ cela va faire bondir bien des lecteurs, mais comment voulez-vous nommer des attitudes et des actes qui privilegient l'ennemi au détriment des citoyens juifs d'Israël???

3) LA STRATÉGIE:

Le BA-BA de la stratégie est de choisir son terrain

d'affrontement et d'OBLIGER L'ADVERSAIRE à se battre sur le terrain qu'on aura choisi c'est à dire ici la loi fondamentale de la Knesset du 12 Février 1958.

Cette loi fondamentale EXIGE de tout député qu'il fasse une déclaration d'allégeance à l'État d'Israël (voir les articles 7a, 15a, 16 et 16a en fin d'article). Nous savons tous que les députés arabes israéliens NE CESSENT DE VIOLER CETTE DÉCLARATION D'ALLÉGEANCE EN TOUTE IMPUNITÉ SACHANT QUE LA COUR SUPRÊME ANNULERA LEUR EXCLUSION DE LA KNESSET. Les exemples abondent!

Voici les étapes de cette stratégie de confrontation

3.1 Le Président de la Knesset déclare lors d'une occasion solennelle (Yom Haatzmaout, Yom Yeroushalaim, Yom Hazikaron ou autre jour à charge émotionnelle forte) et en début de séance que l'ensemble de la Knesset va chanter l'Hymne National: Hatikva

3.2 Il est certain que des députés arabo-israéliens refuseront de chanter la Hatikva.

3.3 Ils seront immédiatement expulsés de la knesset par un service d'ordre musclé que l'on aura pris soin de preparer EN NOMBRE PLUS QUE SUFFISANT afin que l'expulsion se fasse rapidement et sans chaos.

Il va sans dire que la police et l'armée seront également préparés et EN NOMBRE PLUS QUE SUFFISANT en cas de manifestations de rues.

3.4 Il est presque certain que la Cour Suprême exigera la réintégration immédiate des députés arabo-israéliens.

3.5 Le Président de la Knesset refusera et le chef du Gouvernement fera passer immédiatement un texte de loi (préparé à l'avance) visant à l'organisation d'un **référendum national sur le respect de la loi fondamentale de la Knesset**

de 1958 et l'expulsion des députés qui violent leur déclaration d'allégeance et ce, aussi longtemps qu'ils ne se seront pas acquittés de leurs obligations en qualité de membres de la Knesset.

2.6 Bien préparé et bien formulé ce référendum se soldera par la victoire de la Knesset et sera une défaite cuisante de la Cour Suprême qui a pris l'habitude de violer ses propres lois (d)

Au cas très improbable de défaite du Gouvernement, la situation ne sera pas pire qu'elle ne l'est actuellement.

2.7 Une commission (préparée à l'avance) sera nommée pour délimiter concrètement et très précisément les pouvoirs de la Cour Suprême, de la Knesset et du gouvernement. En cas d'entente impossible, le peuple tranchera par voie d'un second référendum.

CAR EN DÉMOCRATIE LA PAROLE EST AU PEUPLE!

SOURCES:

(a)
<https://frblogs.timesofisrael.com/aharon-barak-et-la-religion-du-droit-le-fondamentalisme-juridique-au-coeur-du-debat-politique-israelien-actuel/>

(b)
<http://vudejerusalem.over-blog.com/2019/11/la-puericultrice-le-professeur-de-droit-et-le-peuple-stupide-une-fable-politique-israelienne.html>

(c) Barak, "Judicial Philosophy," pp. 477 and 485.

(d)
<https://infos-israel.news/la-cour-supreme-viole-une-fois-de-plus-la-loi-fondamentale-de-la-knesset-par-edmond-richter/>

(e)

<https://frblogs.timesofisrael.com/deep-state-contre-etat-de-droit-les-racines-de-la-crise-politique-en-israel/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/11/27/la-farce-tragique-de-linculpation-de-netanyahu-par-un-procureur-qui-decide-a-la-place-du-peuple/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/22/le-coup-detat-judiciaire-contre-benjamin-netanyahu-une-affaire-dreyfus-israelienne/>

EXTRAIT DE LA LOI FONDAMENTALE DE LA KNESSET (12 Fevrier 1958)

Déclaration d'allégeance des Membres de la Knesset

7a.) Une liste de candidats ne peut participer aux élections à la Knesset et une personne ne peut être candidate aux élections à la Knesset si les objectifs ou les actions de la liste ou les actions de la personne, y compris ses expressions, selon le cas, figurent explicitement ou implicitement parmi les suivants :

(1) Négation de l'existence de l'Etat d'Israël en tant qu'Etat juif et démocratique ;

(2) Incitation au racisme ;

(3) Soutien à une lutte armée d'un Etat ennemi ou d'une organisation terroriste contre l'Etat d'Israël. a1) En ce qui concerne le présent article, un candidat qui a été illégalement présent dans un Etat ennemi au cours des sept années qui ont précédé la date limite de présentation des listes de candidats est considéré comme une personne dont les actes constituent un soutien à un conflit armé contre l'Etat d'Israël, sauf preuve contraire.

15.a) Le membre de la Knesset doit déclarer son allégeance par ces mots:

“Je m’engage à prêter allégeance à l’État d’Israël et de m’acquitter fidèlement de mon mandat au sein de la Knesset.”

1. b) Les modalités de la déclaration sont fixées par la loi.

16. Si le Président de la Knesset demande à un membre de la Knesset de faire la déclaration d’allégeance, et celui-ci s’abstient, il ne pourra pas bénéficier des droits d’un membre de la Knesset tant qu’il n’aura pas fait la déclaration.

16a. Si un membre de la Knesset détient une deuxième citoyenneté

non israélienne, et que les lois de l’État dont il est citoyen lui permettent de se libérer de cette deuxième citoyenneté, il ne peut faire allégeance avant d’avoir fait tout ce que l’on exige de lui pour qu’il en soit libéré, et il ne doit pas

jouir des droits d’un membre de la Knesset aussi longtemps qu’il a

n’a pas fait la déclaration.